

**Document d'action de Fonds fiduciaire de l'UE**  
**à utiliser pour les décisions du comité de gestion**

## 1. IDENTIFICATION

Intitulé/Numéro	Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain et rural.	
Coût total	Coût total estimé: 15 000 000 EUR Montant total tiré du Fonds fiduciaire: 100%	
Méthode d'assistance / Modalités de mise en œuvre	Gestion Directe : Subvention à des Organisations Non Gouvernementales Gestion Indirecte : Convention de Contribution avec une Organisation Internationale	
Code CAD	25030	Entreprises et Autres Services
ODD	ODD1 Pas de pauvreté Autre(s) ODD significatifs: ODD2 Faim Zéro ODD3 Bonne santé et bien-être ODD5 Egalité entre les sexes	
Dérogations, approbations préalables, exceptions autorisées	Attribution directe	

## 2. MOTIF ET CONTEXTE

### 2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

Le relèvement socio-économique de la République centrafricaine (RCA) est un élément essentiel dans le cadre des Accords de Paix de Bangui du 6 février 2019 et passe nécessairement par des initiatives qui puissent faciliter et favoriser concrètement l'entrepreneuriat urbain et rural.

En conséquence et compte-tenu de:

- la nécessité de fournir une réponse concrète de type "socioéconomique" aux populations en lien avec l'Accord de Paix dans le cadre de la promotion de l'emploi ;
- le mandat du Fonds Bêkou axé sur le relèvement socio-économique des communautés de base et le renforcement des capacités de résilience ;
- les orientations stratégiques du "Plan d'investissement Extérieur" de l'UE ;
- les opportunités socio-économiques existantes notamment dans le secteur agropastoral et artisanal ;
- l'absence presque complète d'interventions orientées sur la promotion de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de la microfinance ;
- la présence d'acquis sur le terrain, en cours de réalisation, à travers le programme «Relance économique» et le «Projet d'appui aux filières du petit Elevage» (PARFEC).

Dans le cadre de la présente cette Fiche d'Action, l'Union européenne, à travers le Fonds Bêkou, propose la mise en œuvre d'un « **Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain et rural** » qui associe deux actions, aux logiques et approches complémentaires, qui viendront renforcer les capacités organisationnelles,

techniques, financières et matérielles des micro entrepreneurs déjà actifs aussi bien que des nouveaux en phase d'émergence.

Le programme prévoit deux composantes, à savoir:

Une *première composante* qui consiste à promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural en s'appuyant notamment sur la professionnalisation des acteurs ruraux en coopératives autour de filières porteuses. Cette composante du programme s'attachera à développer des partenariats concrets avec les acteurs du secteur privé tout en s'appuyant sur l'approche de «l'agriculture contractuelle<sup>1</sup>».

Cette composante sera mise en œuvre par l'International Trade Center (ITC), une organisation internationale spécialisée dans l'intégration du secteur privé dans les pays en voie de développement et en transition, la promotion du commerce et l'appui aux petites et moyennes entreprises (PME).

Les chaînes de valeur de certaines filières ont déjà été pré-identifiées (p.ex. maïs, huile de palme, filière avicole). Néanmoins, l'identification finale des filières à soutenir sera faite en phase d'élaboration du projet, en concertation avec les différentes parties prenantes et sur la base d'une analyse / diagnostic.

La *deuxième composante* de ce programme vise à consolider l'entrepreneuriat en milieu urbain et périurbain en capitalisant sur les acquis des projets en cours dans ce domaine, financés par le Fonds Békou. Ces projets ont constitué une vraie innovation dans le contexte centrafricain et ont engendré des résultats importants et très encourageants. Il est recommandé de poursuivre cet appui pour garantir une meilleure soutenabilité tant en termes de gouvernance qu'en termes financiers.

Cette deuxième composante vise donc une action commune qui sera pilotée par un consortium formé par Danish Refugee Council (DRC) et Cooperazione Internazionale (COOPI) (Consortium ONGI) pour continuer et consolider les appuis principalement « soft » (notamment bonne gouvernance, formation, accompagnement de proximité et coaching) au profit de 2.500 acteurs économiques et 600 groupes d'épargne.

Ce nouveau programme fait suite à un processus participatif d'échange et de partage avec plusieurs parties prenantes, notamment le Gouvernement par l'intermédiaire de ses ministères sectoriels, certains Partenaires Techniques et Financiers (Banque mondiale, AFD), les acteurs économiques et les groupes de femmes actuellement ciblés ainsi que les ONG locales et internationales.

Cette action vise six filières porteuses (saponification, textile, maraîchage, construction, volaille et production d'œufs) ainsi que la production d'intrants / géniteurs pour l'aviculture, la pisciculture et la production de porcs.

**L'objectif global** de cette Action est de "soutenir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs en milieu urbain et rural" (pilier 3 du RCPCA). **L'objectif spécifique** vise à "améliorer et consolider la productivité et la compétitivité des chaînes de valeurs de filières agropastorales et artisanales en favorisant l'emploi des jeunes en milieu urbain et rural au sein d'un cadre institutionnel renforcé".

---

<sup>1</sup> L'agriculture contractuelle est un système de production agricole fondé sur des accords commerciaux entre les acheteurs de l'industrie agroalimentaire et les agriculteurs et autres exploitants agricoles. Dans certains cas, cela implique que l'acheteur spécifie le niveau de qualité requis et le prix d'achat, tandis que les agriculteurs s'engagent à livrer la production à une date convenue. Le plus souvent, toutefois, des contrats fixent précisément les conditions de production de produits agricoles et de leur livraison dans les locaux de l'acheteur. L'agriculteur s'engage à fournir des quantités convenues d'un produit de culture ou d'élevage, sur la base de normes de qualité et d'exigences de livraison fixées par l'acheteur. En retour, l'acheteur, généralement une entreprise, accepte d'acheter le produit à l'agriculteur, souvent à un prix établi à l'avance. La société s'engage également souvent à assister l'agriculteur, par exemple, par la fourniture d'intrants, une assistance pour la préparation de la parcelle, la fourniture de conseils techniques et l'enlèvement des produits.

Globalement les résultats/produits suivants seront recherchés:

- Résultat/produit 1: Les capacités techniques, organisationnelles et de production des acteurs économiques sont améliorées via le renforcement de leurs capacités agro-entrepreneuriales, des services d'appui conseil et à travers la disponibilité des nouvelles technologies pour la phase de production et de transformation agro-agroalimentaires;
- Résultat/produit 2: Des mécanismes pour la mise en relation et en réseau entre les différents acteurs des chaînes de valeur ciblées (actions collectives, économie d'échelle, agriculture contractuelle, système d'information sur les prix) sont mis en place;
- Résultat/produit 3: Des mécanismes de promotion des investissements du secteur privé, en particulier des PME/PMI dans la chaîne des valeurs agricoles (les intrants, le conditionnement, le transport, la distribution et la commercialisation) sont mis en place;
- Résultat/produit 4: Les réformes de la réglementation pour le développement du secteur agricole en particulier par le biais de l'agriculture contractuelle (amélioration des partenariats stratégiques, hausse des investissements) dans les différentes filières prioritaires du secteur sont facilitées;
- Résultat/produit 5: Des mécanismes d'inclusion financière des acteurs économiques locaux sur Bangui et sa périphérie sont développés;
- Résultat/produit 6: Les services d'appui aux filières agropastorales et artisanales sont pleinement fonctionnels et professionnalisés.

## **2.2. Contexte**

### **2.2.1. Contexte du pays**

Au cours des dernières décennies, la RCA a connu une période d'instabilité politique marquée par des conflits internes et une absence de véritables plans nationaux d'investissement.

Ces facteurs n'ont pas favorisé l'extension ni le bon fonctionnement des principaux services de base (notamment la santé et l'éducation, mais aussi l'accès aux sources d'eau potable) et, par ailleurs n'ont pas contribué à la promotion des secteurs économiques porteurs pour assurer une croissance des revenus, des emplois et par conséquent, une amélioration des conditions de vie des Centrafricains et Centrafricaines.

Cette absence d'investissements dans les secteurs socio-économiques est à l'origine d'une pauvreté structurelle qui a affecté le pays des années '90 jusqu'à 2013, date à laquelle la RCA figurait déjà au 180<sup>ème</sup> rang sur 186 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH). La crise politico-militaire qui a affecté le pays à partir de fin 2012 n'a fait qu'accroître cette situation de sous-développement « structurel » portant le pays à l'avant dernière position mondiale en termes d'IDH (188<sup>ème</sup> rang sur 189 pays d'après le Rapport sur le Développement Humain 2018).

En effet, les conséquences de cette crise n'ont fait que rendre plus aigües les contraintes et les difficultés des populations en terme d'accès aux services de base et en matière d'activités économiques, voire de survie.

Les facteurs « conjoncturels » liés à cette dernière crise de 2012-2014, tels que les déplacements massifs de population, les violations graves des droits humains (assassinats, viols, tortures...), les violences perpétrées sur toutes les communautés, les destructions et pillages (des biens privés et publics), ont contribué à précariser davantage les activités et les infrastructures socio-économiques déjà très faibles.

Ces derniers événements, ayant exposé la majorité des populations à des violences sans précédent dans l'histoire du pays, ont déchiré profondément les liens sociaux inter- et intra-communautaires et engendré de profonds traumatismes au sein des communautés.

L'élection du Président Faustin Archange Touadéra en février 2016 et la tenue des élections législatives ont marqué le retour à l'ordre constitutionnel en RCA après presque trois années de transition politique. Le retour à l'ordre constitutionnel et à la stabilité a été soutenu par la communauté internationale, et facilité par le déploiement d'une opération de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) composée d'environ 12 000 personnes. Ces facteurs ont créé l'espoir que le pays puisse enfin rompre le cycle de fragilité et de crises qu'il connaît depuis son indépendance.

En mai 2016, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et le Groupe de la Banque mondiale (BM), à la demande du nouveau Gouvernement ont réalisé une "Evaluation des besoins pour le relèvement et la consolidation de la paix" afin de disposer d'un cadre partagé du contexte et des défis prioritaires que le pays doit relever pour s'inscrire dans une dynamique de relèvement socio-économique. Approuvé en novembre 2016 à Bruxelles, le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021 (RCPCA) a permis d'enclencher une forte mobilisation de fonds de la part des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour soutenir la mise en œuvre des actions envisagées autour des trois piliers stratégiques du RCPCA.

Après le retour à l'ordre constitutionnel, 2017 avait été marqué par une dégradation de la situation sécuritaire. 2018 aurait dû être l'année charnière du relèvement et de l'amorçage du développement pour répondre aux attentes des populations. Cela n'a pas été le cas; l'insécurité a continué à se détériorer. La restauration de l'autorité de l'Etat reste très lente et parcellaire. Certains des groupes armés se sont même renforcés, contrôlant encore environ 80% du territoire.

Grâce à la reprise en janvier 2019 de l'Initiative africaine, sous l'égide du Commissaire pour la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine (UA), un accord politique de paix et de réconciliation a été négocié à Khartoum et signé à Bangui le 6 février 2019, ouvrant la voie à une sortie durable de la crise. Le succès de l'accord dépendra de sa mise en œuvre effective et de la volonté des parties de respecter les engagements souscrits. L'Union européenne a contribué au processus de l'UA à travers un appui au Gouvernement tout au long de la préparation et de la conduite du processus.

### **2.2.2. Contexte sectoriel: politiques et enjeux**

Après s'être effondrée à cause d'une crise politique et sécuritaire prolongée, l'économie de la RCA, a quelque peu repris en 2014 et cette reprise a été consolidée en 2015 (4,8%), principalement grâce à l'aide humanitaire internationale. La croissance reste modeste depuis 2015, à cause du contexte sécuritaire instable ainsi que de la hausse des cours du pétrole. En 2017, le taux de croissance, après avoir été initialement revu à la baisse, avec en toile de fond ce contexte sécuritaire incertain a atteint 4,3%, en légère baisse en 2018 d'après les dernières estimations du FMI<sup>2</sup>, l'activité économique ayant été portée par les secteurs de l'exploitation forestière et de la construction. En moyenne, la croissance devrait osciller autour de 5% en 2019 et à moyen terme (FMI).

Le pays dispose d'abondantes ressources naturelles (diamants, or, uranium et bois), qui sont largement inexploitées, ainsi que d'immenses terres arables.

---

<sup>2</sup> La visite des services du FMI, conduite à Bangui du 15 au 22 février 2019, a fait le point sur les derniers développements économiques du pays et a revu à la baisse (estimée à 3,9%) les projections de croissance de la RCA en 2018.

Cependant, plusieurs facteurs limitent son attractivité: un climat des affaires fragile, un manque important d'infrastructures, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, une instabilité politique et une insécurité structurelle dans certaines régions.

De plus, certains facteurs extérieurs ont également inhibé les investissements internationaux dans le pays. Il en résulte que le pays figure au 183<sup>ème</sup> rang sur 190 pays dans le rapport 2019 Doing Business (en hausse cependant d'une place par rapport à 2018 et de deux places par rapport à 2017). Selon la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) dans son rapport sur les investissements mondiaux, les flux d'investissement direct à l'étranger (IDE) reprennent depuis 2015, passant de 3 à 17 millions de dollars en 2017. Le stock d'IDE est en légère hausse. Avec 651 millions de dollars, il représente 32.7% du PIB du pays.

La population active s'élevait à 2,02 millions de personnes en 2016 et le chômage est estimé à 24,2%<sup>3</sup>, soit un actif sur quatre – mais certains relèvent que le chômage et le sous-emploi pourraient concerner jusqu'à 70% de la population. La moitié de la population ayant moins de 18 ans, les chômeurs sont surtout des jeunes. Le salaire minimum est fixé à 18 850 franc CFA / mois, soit environ 28,7 €. Sur le plan de l'emploi, les secteurs à fort potentiel de croissance ont été directement ou indirectement touchés, avec une réduction des activités de l'ordre de 35 à 40%, notamment les mines, la forêt, l'agriculture, les télécommunications et le développement rural<sup>4</sup>. 70% des demandeurs d'emploi ne sont diplômés que du primaire ou du secondaire. Comme le relève le GICA (Groupement interprofessionnel de Centrafrique), dès 2012 la proportion de demandeurs d'emplois dénués de toute qualification professionnelle se montait à 23,54%, voire 58,74% dans certaines villes de province<sup>5</sup>.

Quant à lui, le secteur agropastoral représente presque 43% du PIB et emploie 72% de la population. Cependant, le secteur souffre d'un manque d'offre de financement, d'une faible productivité et il a été défavorablement affecté par la situation sécuritaire du pays en 2016. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Honoré FEÏZOURE, réitère sans ambiguïté que "l'Avenir de la République Centrafricaine réside dans son agriculture", source d'emplois et de revenus pour 75% de sa population active, source d'environ 50% de sa croissance économique, source d'emploi pour résorber le chômage alarmant des jeunes et pour assurer la réinsertion durable des ex-combattants.

Les institutions telles que le Programme alimentaire mondiale (PAM) des Nations Unies fournissent une assistance alimentaire d'urgence à une partie de la population centrafricaine. Dans le cadre de son programme "*Purchase for Progress*" (P4P), le PAM, également appuyé par le Fonds Békou, devrait s'approvisionner localement en denrées alimentaires de première nécessité comme la farine de maïs et l'huile de palme sur le marché local pour soutenir le relèvement économique du pays. A ce jour, une seule entreprise agroalimentaire nationale, Société Nouvelle HUSACA, a été certifiée aux exigences de la norme ISO 22006 et est en mesure d'approvisionner le PAM en farine de maïs fortifié. Mais compte tenu de l'insuffisance locale en matière première (le maïs), l'entreprise ne peut pas satisfaire toute la demande du PAM. Par conséquent, le PAM est obligé d'importer le reste pour satisfaire le besoin en assistance humanitaire dans le pays.

Depuis 2017, grâce aux efforts du Gouvernement et à l'appui des différentes PTF notamment l'UE, la BM et l'AFD des avancées ont été enregistrées au profit d'une meilleure vision

---

<sup>3</sup> Ce chiffre étant une approximation, compte tenu de la faiblesse de l'appareil statistique.

<sup>4</sup> "Rapport d'analyse diagnostique de la problématique de l'emploi, particulièrement l'emploi des jeunes en RCA post crise", PNUD, Septembre 2015

<sup>5</sup> « Note d'information sur les tendances du marché de l'emploi », ACFPE, Bangui, 2012

<sup>6</sup> Certification obtenue à travers le Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PQAC) financée par l'Union européenne et exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) du 24 décembre 2016 au 3 mai 2018.

autour des problématiques liées au développement du secteur agropastoral et de l'entrepreneuriat. En s'alignant sur les orientations stratégiques du RCPCA et notamment sur les objectifs du pilier 3: « Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs », au niveau du cadre politique / institutionnel on a assisté à:

- L'élaboration et validation d'une Feuille de Route de l'Élevage 2017-2021
- Plan Stratégique National de contrôle et d'éradication de la Peste des Petits Ruminants (PSNPPR) 2017
- L'opérationnalisation de l'Office Nationale des Semences (ONASEM)
- La redynamisation/restructuration de la Chambre d'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux, Forêts, Chasses, et Pêches (créée en 1964) qui est désormais dotée d'un pool d'experts et d'une dotation budgétaire d'environ 250 M franc CFA
- La « Stratégie de Restructuration des sous-secteurs de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle » soutenue par l'AFD

Avec la contribution notamment du Fonds Békou/UE, qui a mis à la disposition du ministère de l'agriculture et de l'élevage deux assistants techniques, ces deux ministères sont en train de mettre en place une **coordination sectorielle** pour assurer une cohérence et une efficacité maximale des composantes mises en œuvre sur le secteur tout en assurant les liens urgence – relèvement – développement.

La Fédération nationale des éleveurs (FNEC) est aussi en train d'être restructurée sous le leadership du ministère de l'Élevage et de la santé Animale.

Ensuite un certain nombre de projets structurants financés par l'UE via le Fonds Békou, la FAO et l'AFD sont en train de faire leurs preuves sur le terrain.

### 2.3. Enseignements tirés

Certaines approches, modèles et initiatives, ont fait preuve d'efficacité dans les différents secteurs soutenus depuis fin 2014 par le Fonds Békou, ainsi que par d'autres partenaires au profit de la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain aussi bien que rural.

Il est envisagé de les intégrer et / ou les adapter pour la mise en œuvre de cette nouvelle action. Il s'agit des initiatives suivantes:

- La mise en place de plateformes multifonctionnelles dans le domaine de la valorisation des produits agricoles et de l'accès à l'énergie en milieu rural (projet Fonds Békou / Caisses de Résilience)
- La promotion de la "Caisse de Résilience" pouvant favoriser en même temps la cohésion sociale, l'accès à l'épargne et au crédit sur une base communautaire et l'appui technique aux paysans (promu entre autre par le Fonds Békou dans l'Ouham Pendé et à Bangui)
- L'initiative P4P du PAM dans le cadre de la commercialisation des produits vivriers.

Les enseignements tirés sur la base du contexte et des projets financés par le Fonds Békou mènent à la conclusion qu'il faut davantage:

- Renforcer sur le terrain les liens entre les producteurs et les acheteurs/transformateurs (usines, restaurateurs, commerçants, grossistes, etc...)
- Introduire des équipements/technologies plus performants et adaptés pour donner une plus grande valeur ajoutée aux productions agricoles (séchage, transformation en huiles et farines, packaging, etc...), d'élevage (production d'intrants, abattage, conservation) et artisanales (spécifique à chaque filière : soudure, menuiserie, construction...)
- Structurer les acteurs en organisations faitières pour davantage adopter des pratiques commerciales groupées tant pour les achats d'intrants que pour la ventes des produits

- Renforcer, via des instruments « pilotes » (lignes de crédits et fonds de garantie) l'accès aux services financiers formels ou informels

Ces éléments seront pris en compte dans la mise en œuvre de cette Action.

La deuxième composante proposée dans cette fiche d'Action vise à consolider et pérenniser les acquis de deux projets financés par le Fonds Bêkou actuellement en cours:

***1/Projet « Fini Bangondo Ti Mai » / (Nouvelle vision pour le développement)***

Le projet « Fini Bangondo Ti Mai (Nouvelle vision pour le développement) » a été financé dans le cadre de la Fiche d'Action « Relance économique » approuvée par le COGES en mars 2015 et révisée en 2017. Ce projet, démarré en août 2016 par le consortium DRC/ACTED/Mercy Corps, a permis la professionnalisation de plus de 1.500 « acteurs économiques locaux » (AEL), environ 10 000 personnes, et la promotion de 600 associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), environ 12 000 personnes en majorité des femmes, sur Bangui et sa périphérie et à Bouar et favorisé leur inclusion financière.

Le projet vise globalement à professionnaliser les capacités entrepreneuriales de 1.500 AEL afin de mieux s'intégrer au sein de 6 filières porteuses (aviculture, œufs, saponification, couture, maraîchage et construction) ; ensuite de manière innovante ce consortium d'ONG promeut l'inclusion financière de ces acteurs en jouant le rôle de « filtre » entre les AEL et les établissements de microfinance (EMF) qui ont toujours montré des résistances à octroyer des crédits à des acteurs économiques qui ne disposent pas de garanties traditionnelles.

Grâce à ce projet les EMF, reçoivent des demandes de crédit d'AEL qui ont été au préalable sélectionnés, formés et coachés par les ONG sur la base de leurs compétences techniques (reflétées dans la qualité des business plans) et aussi sur la base de leurs valeurs, niveau d'engagement et sérieux. Ainsi ce « filtrage » permet de réduire les risques liés à la sélection d'AEL faibles et peu performants. Un autre élément novateur consiste à assurer, en cas d'obtention du crédit par l'AEL, un appui/conseil technique de proximité tout au long de la mise en œuvre de leur projet sur le terrain, réduisant ainsi le risque lié au non remboursement du crédit. Environ 100 crédits ont été octroyés les derniers 6 mois à ces AEL par les EMF sans faire recours à aucun fonds de garantie.

**2 / « Projet d'appui à la relance des filières de l'élevage urbain et périurbain en République Centrafricaine » / PARFEC**

Ce projet initié en juin 2017 et mis en œuvre par le consortium COOPI/CORDAID/CRS avec un rôle important et actif de la FNEC et de l'ANDE a pour but de renforcer les performances économiques et organisationnelles des filières du petit élevage dans les arrondissements de Bangui et les Communes de Bimbo et Bégoua. La crise de 2013/2014 a affecté de manière critique les filières du petit élevage qui étaient déjà très faibles et en partie dysfonctionnelles.

Le projet PARFEC a voulu apporter une réponse concrète aux multiples nœuds d'étranglement de la filière du petit élevage qui se situaient davantage dans les phases en amont de la filière :

- i) Manque total d'approvisionnement en intrants et aliments de qualité au niveau local qui sont systématiquement importés;
- ii) Accès très limité aux services sanitaires de proximité;
- iii) Faible capacité des éleveurs à introduire des pratiques et technique innovantes de production;
- iv) Déstructuration des organisations faitières regroupant une bonne partie des producteurs individuels ou collectifs sur Bangui (ANGAC, ANEP, FNPAC).

Le projet PARFEC, en 2 ans a permis de:

- i) Mettre en place 3 stations de production d'intrants : une pour la production avicole (site de la FNEC à Combattant doté d'une usine de provenderie et 2 couvoirs de 10 000 œufs), une autre à Ndress pour la production d'alevins et enfin une à Samba pour la production de porcins de race améliorée et de volaille.
- ii) Initier un processus de formation et redynamisation des associations faitières telles que la FNEC, la fédération des producteurs de volaille (ANGAC), de porcs (ANEP) et de poisson (FNPAC).
- iii) La mise en place de 9 boutiques, sous la gestion de la FNEC, pour faciliter la commercialisations des intrants dans toute la ville de Bangui et sa périphérie.
- iv) L'identification, sélection et formation de 1.000 producteurs / éleveurs du petit bétail sur Bangui et sa périphérie ; une stratégie est en train d'être définie et validée pour permettre à ces producteurs de s'approvisionner en intrants de qualité avec un système de voucher (dont le montant variera en fonction de leur niveau d'intégration dans le marché) auprès des boutiques.

Ces deux projets ont permis de poser des jalons concrets pour initier non seulement la redynamisation de certains filières porteuses mais aussi la promotion d'une culture entrepreneuriale et de la mobilisation de l'épargne, qui méritent d'être encore soutenues, consolidées, certes améliorées parfois et étendues pour enclencher une véritable dynamique de développement socio-économique dans la capitale et ses environs et profiter des possibilités de mutualisation réciproque d'expertise (Cfr analyse positive et recommandations des rapports ROM réalisés sur les deux projets).

#### **2.4. Actions complémentaires**

Plusieurs projets sont en cours actuellement dans le domaine de l'appui aux filières agropastorales et de l'appui à l'entrepreneuriat:

##### **Banque Mondiale**

Plusieurs actions menées pour soutenir l'Institut centrafricain de recherche agronomique (ICRA) dans la production de semences et d'autres initiatives de post-urgence (par exemple, le projet de transferts monétaires contre travail – LONDO). Actuellement, des projets de réhabilitation des pistes rurales, de protection sociale, réhabilitation d'infrastructures et de redynamisation des filières agricoles sont également dans le pipeline. Le projet d'appui à la relance agricole et au développement de l'agrobusiness en RCA qui vise à « augmenter la productivité agricole des petits agriculteurs et promouvoir les agro-industries de micro, petite et moyenne taille dans la zone du projet; et fournir une réponse immédiate et efficace en cas d'urgence ou d'une crise admissible »

##### **Banque Africaine de Développement**

La Banque africaine de développement (BAD) soutient avec un co-financement le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour contribuer à la mise en œuvre du projet « Projet d'Appui au Développement des Chaines de Valeurs Agricoles dans les Savanes » (PADECAS) dans l'ouest de la RCA.

##### **PAM**

En plus de la distribution des vivres pour la protection des semences, le PAM a initié des actions pilotes dans le domaine des P4Pinitiative novatrice qui a pour but d'aider les petits producteurs en leur offrant des débouchés et en les rendant compétitifs sur les marchés agricoles. L'objectif ultime de cette initiative est de promouvoir le développement des marchés agricoles de sorte que les cultivateurs pauvres – pour la plupart des femmes –



produisent des excédents qu'ils puissent vendre à des prix rémunérateurs pour accroître leurs revenus. Cette initiative, lancée à titre pilote en RCA depuis 2015, est en train de prendre de plus en plus d'ampleur. Elle est financée actuellement par le Fonds Bêkou, ECHO et l'Ambassade de France et d'autres partenaires financiers qui ne sont pas basés en RCA.

## **FIDA**

Le FIDA met en œuvre le "Projet de Production Agropastorale dans les Savanes" (PREPAS) sur la base des acquis du projet PREVES, finalisé en décembre 2017. Les zones du projet PREPAS sont notamment les préfectures de l'Ombella Mpoko et de la Nana Mambéré avec une possible extension dans l'Ouham Pendé.

## **Secteur Privé**

On assiste à la reprise de l'exploitation du coton dans les zones de la Kemo (via GEOCOTON), de l'Ouham et Ouham Pendé (entreprises chinoises / turques). Cela permettra de créer des synergies et complémentarités au profit des groupes agropastoraux (promotion des cultures associées, production de provende pour l'aviculture, etc.). A Bangui, HUSACA (entreprise de transformation alimentaire) exprime une forte demande de maïs, soja et arachide. Elle pourrait jouer un rôle très important dans la phase d'achats des produits vivriers si les producteurs (associations, groupements, fédérations) sont suffisamment structurés, travaillent sur la qualité et la conservation des produits vivriers. Par le passé, HUSACA a soutenu la structuration des coopératives pour mieux organiser la production et la vente de produits agricoles. En ce moment elle a reçu un financement de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC).

Des partenariats ont été aussi faits avec des établissements de microfinance pour faciliter le crédit de campagne.

## **Projets des Etats membres de l'UE**

### **France**

#### **o CIAA**

Dans le cadre de l'initiative du CIAA (Comité interministériel de l'aide alimentaire), l'Ambassade de France soutient cette année différents projets (via TGH, PUI, Solidarité Internationales, CICR, DCA et le PAM) dans le domaine de la sécurité alimentaire avec des approches d'aide alimentaire et soutien aux moyens d'existence. D'autres initiatives sont en cours sur l'analyse du conflit agriculteurs / éleveurs avec l'IRAM dans le sud-ouest.

#### **o AFD**

L'AFD continue ses appuis à l'AFCPE dans le domaine de la formation professionnelle et a lancé un nouveau programme « Formation et emploi des jeunes en RCA » doté d'un budget de 8M € sur 48 mois. Via le Fonds Bêkou l'AFD met en œuvre le projet d'appui au secteur de la microfinance en RCA pour soutenir la redynamisation du secteur et en particulier de la Caisse Mutuelle de Centrafrique (CMCA) et du Crédit Populaire de Centrafrique (CPC).

### **Italie**

Depuis 2015, la Coopération Italienne finance des projets dans le domaine du secteur agropastoral via la FAO et COOPI. Pour 2019-2020 un projet agropastoral est prévu sur Bangui et sa périphérie et un autre projet est en cours avec la FAO pour soutenir la mise en place d'un centre de formation agricole dans la zone de Bimbo avec un focus sur les jeunes vulnérables.

### **Allemagne**

L'Allemagne fournit un appui financier important à l'ONG WHH depuis 2014 pour :

- i) Contribuer au renforcement des capacités de l'Institut Centrafricain de Recherche Agronomique (ICRA) et l'ACDA afin de soutenir la production locale de semences;
- ii) Appuyer la structuration des producteurs maraîchers dans la périphérie de Bangui.

### **Projets du Fonds Bêkou**

Actuellement plusieurs projets sous financement du Fonds Bêkou sont en train de soutenir des actions qui de manière directe ou indirecte vont fortement contribuer aux résultats préconisés dans cette nouvelle fiche d'action centrée sur la promotion de l'entrepreneuriat.

Le Fonds Bêkou finance actuellement trois types d'interventions dans le domaine de cette action :

#### ○ **Fiche d'Action « Relance Economique »**

- Projet Fini Bangondo Ti Mai (Nouvelle vision pour le développement)
- Projet d'Appui au Secteur de la Microfinance en RCA

#### ○ **Fiche d'Action « Sécurité Alimentaire »**

- Projet d'appui à la relance des filières de l'élevage urbain et périurbain en République centrafricaine

#### ○ **Fiche d'Action Résilience Rurale**

- Projet « Renforcer la résilience rurale et appuyer le relèvement des producteurs et des filières agropastorales porteuses par le renforcement des capacités locales et la création d'emploi dans l'ensemble des préfectures du Nord de la RCA », mis en œuvre par DRC/ACF/PUI/TGH
- Projet « Appui intégré au développement des filières agropastorales porteuses pour la croissance et l'emploi « Yaka kinda yèrè » (l'agriculture terrasse/renverse/casse la pauvreté) » mis en œuvre par WHH/COOPI/ACTED/CONCERN
- Un projet d'assistance technique qui a permis la mise en place d'un assistant technique au profit du Ministère de l'Agriculture et un autre pour le Ministère de l'Elevage pour 18 mois.
- Un projet en cours de contractualisation pour soutenir les services techniques décentralisés de l'ACDA, ANDE, FNEC, Chambre de l'Agriculture et ICRA

#### ○ **Fiche d'Action Désenclavement**

- Le projet de Désenclavement mis en œuvre par Expertise France est en train d'installer des ponts métalliques pour favoriser la circulation des produits et des personnes sur les axes stratégiques du pays.

## **2.5. Coordination des donateurs**

Les efforts du Gouvernement pour animer et coordonner l'opérationnalisation de la politique de développement demeurent assez lents et des efforts restent nécessaires pour permettre une amélioration réelle de la formulation des actions et une appropriation plus forte de la programmation. Une meilleure articulation et coordination avec les différentes stratégies sectorielles seraient aussi nécessaires. Cependant, à ce jour, la plupart des ministères ne dispose toujours pas d'une stratégie sectorielle digne de ce nom. Ceci a amené les PTF à lancer une réflexion avec les autorités nationales pour restructurer l'architecture et le fonctionnement du dispositif du RCPCA, qui manque d'appropriation nationale et qui s'est basé sur l'apport presque exclusif des assistants techniques financés par le PTF.

La coordination sectorielle pour l'agriculture et l'élevage est en train d'être mise en place par les ministères de référence avec un appui technique financé par le Fonds Bêkou.

Le système de coordination pour assurer la mise en œuvre cohérente du RCPCA comprend un groupe de dialogue politique, le Conseil d'Orientation, et un Comité Directeur Conjoint de mise en œuvre du RCPCA. Un secrétariat permanent soutient la structure de coordination.

Au niveau des donateurs, la coordination est assurée par un mécanisme de rencontres régulier portant sur l'ensemble de la coopération ainsi que par des réunions ad-hoc lorsque le sujet ou la situation l'exigent. La présidence de ce mécanisme est tournante parmi les principaux partenaires.

En ce qui concerne la programmation conjointe, le travail avec les États membres de l'UE et les autres donateurs présents en RCA, dans lequel participent la France, l'Italie, le Royaume Uni, l'Allemagne et la Suisse, est en cours et a déjà produit une analyse commune et une déclaration d'intention qui définissent les domaines clés de la coopération.

### 3. DESCRIPTION DETAILLÉE

L'action s'inscrit dans une approche de relèvement socio-économique et sera menée en coordination et complémentarité avec les autres projets notamment du Fonds Bêkou aussi bien que des autres PTF travaillant sur l'appui à la relance des filières et de l'entrepreneuriat. Elle sera alignée sur les objectifs du pilier 3 du RCPCA, et partiellement du pilier 1.

La logique d'intervention de cette Action repose, suite aux nombreux échanges avec les différentes parties prenantes, sur des approches structurantes telles que:

- **L'agriculture contractuelle** qui vise à promouvoir de manière innovante des accords commerciaux entre les acheteurs de produits agropastoraux de l'industrie agroalimentaire et les agriculteurs/éleveurs et autres exploitants agricoles.
- **La structuration des acteurs économiques locaux** en petites structures et/ou coopératives formelles selon les orientations récentes fournies par le MADR et notamment la Chambre de l'agriculture. A un premier niveau, il s'agira de structurer les groupements de producteurs de base. Ensuite, ceux-ci seront appuyés pour les aider à se structurer en organisation de deuxième niveau (unions, associations, coopératives) avec une structuration géographique (c.-à-d. fédérer les groupements de village au niveau des communes, de la sous-préfecture et de la préfecture) aussi bien que sectorielle (sur la base des filières productives : maïs, arachide, oignons, porcs, volailles, etc.). Enfin au niveau national, le troisième niveau (Fédérations) doit être promu, formé et structuré en relation, par exemple, avec la Chambre de l'agriculture.

Ce processus permettra de disposer d'acteurs formels et formés susceptibles de pouvoir jouer pleinement leur rôle dans la promotion et le développement des filières à partir du bas (approche « *bottom up* ») et véhiculer aussi leurs idées, messages clef et besoins aux instances nationales en charge des politiques et stratégies nationales.

- La **formalisation/professionnalisation** des autres acteurs notamment des micro-entrepreneurs individuels et les groupes des tontines améliorés ou AVEC. Notamment les AVEC jouent un rôle clef dans la mobilisation de la petite épargne surtout parmi les femmes qui sont quasiment exclues de l'accès aux services financiers formelles.
- La **mise en relation** et en réseau entre les acteurs du secteur privé (transporteurs, usines, grossistes, restaurants, etc...) et les producteurs agropastoraux et non agricoles (artisans...).

- **L'inclusion financière** des acteurs économiques en promouvant d'une part leur bancarisation mais aussi l'offre de services financiers adaptés aux besoins des petits producteurs agropastoraux et artisanaux.
- La **capitalisation et la consolidation** des acquis sur le terrain des projets en cours dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la relance des filières porteuses.
- Le **coaching et l'accompagnement de proximité** pour ne pas se substituer à l'initiative privée mais plutôt la soutenir et mieux l'orienter vers le marché.
- Le **renforcement des capacités locales et nationales** constitue une stratégie transversale aux deux composantes de l'Action. Les initiatives émanant d'acteurs pertinents nationaux pourraient être valorisées et renforcées, telle que la recherche-action autour de la résilience en milieu rural effectuée par le Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire (LERSA) de l'Université de Bangui. Enfin les ONG locales, ayant une vocation au développement agropastoral et artisanal et disposant d'approches innovantes seront intégrées dans les actions envisagées, afin de contribuer à la pérennisation des projets.

A titre indicatif, la composante 1 se concentrera dans le grand bassin de production agricole, en particulier sur les préfectures d'Ombella M'Poko, Lobaye, Kémo, Ouaka, Nana Mamberé et Nana Gribizi en fonction des critères suivants:

- Les potentialités de la production agropastorale
- L'accès logistique
- Les conditions sécuritaires minimales
- La présence d'acteurs ruraux et d'opérateurs pour la mise en œuvre

La composante 2 sera mise en œuvre dans les huit arrondissements de Bangui et sa périphérie.

### 3.1. Objectifs/Résultats attendus

L'objectif global de cette action est de *"soutenir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs en milieu urbain et rural"*.

L'objectif spécifique vise à *"améliorer et consolider la productivité et la compétitivité des chaînes de valeurs de filières agropastorales et artisanales en favorisant l'emploi des jeunes en milieu urbain et rural tout en soutenant un cadre environnemental favorable au secteur privé"*

Cet objectif spécifique sera atteint par deux composantes différentes mais complémentaires : une *première composante* (C1) qui visera à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural et une *deuxième composante* (C2), qui appuie les AEL à Bangui et sa périphérie.

### 3.2. Résultats/produits

Dans le cadre de la **première composante (C1)**, les résultats/produits prévus sont :

**Résultat/produit 1 (R1):** Les capacités techniques, organisationnelles et de production des acteurs économiques sont améliorées via le renforcement de leurs capacités agro-entrepreneuriales, des services d'appui conseil et à travers la disponibilité des nouvelles technologies pour la phase de production et transformation agro-alimentaires

Les activités du R1 seront exécutées en synergie avec les coopératives et PME impliquées dans la transformation (voir R2/R3) pour assurer le partenariat et la coopération entre ces acteurs clés des chaînes de valeur. Il s'agit ici de renforcer les capacités des producteurs avec une approche holistique qui puisse prendre en compte des appuis en formation, coaching, équipements, mise en relation avec les services techniques etc... dans le souci de mieux les structurer et professionnaliser selon une logique « entrepreneuriale ».

**Type d'activités (liste indicative, non exhaustive):**

- Analyse des besoins des acteurs ruraux et des filières porteuses;
- Structuration, professionnalisation et accompagnement des acteurs ruraux et renforcement de leurs capacités organisationnelles et de production avec un accent sur la promotion de la culture d'agro-entrepreneuriat / agrobusiness;
- Promotion de stages et partage d'expérience dans la sous-région pour des jeunes centrafricains sur des expertises non disponibles en RCA;
- Soutien en formation et équipements aux services d'appui conseil aux communautés/coopératives rurales agricoles dans les zones cibles;
- Appui en matériels et équipements adaptés – y compris les nouvelles technologies - pour soutenir la valeur ajoutée des produits agropastoraux à travers la mise à disposition, la construction et/ou la réhabilitation d'installations communautaires de transformation, séchage/stockage et packaging;

**Résultat 2 (R2):** Des mécanismes pour la mise en relation et en réseau entre les différents acteurs des chaînes de valeur ciblées (actions collectives, économie d'échelle, agriculture contractuelle, système d'information sur les prix) sont mis en place

Le R2 se focalise sur l'introduction de formes d'agriculture contractuelle entre les acteurs de la production et ceux de la transformation pour faire converger les efforts de chacun et mutualiser les risques, ce qui renforcera le partenariat entre acteurs. L'assurance d'écouler leurs productions est un facteur d'émulation pour les communautés/coopératives rurales de produire en quantité et qualité afin d'augmenter leurs revenus. On facilitera aussi la mise en relation et en réseau entre les différents acteurs des chaînes de valeur ciblées (actions collectives, économie d'échelle, agriculture contractuelle, système d'information sur les prix).

**Type d'activités (liste indicative, non exhaustive)**

- Organisation d'un paquet de formations essentielles (négociation, contractualisation, marketing, gestion du conflit ...) pour initier des formes d'agriculture contractuelle équitables et durables;
- Appui en formation et matériel aux coopératives pour développer des actions collectives à moyen et long terme;
- Mise en place avec toutes les parties prenantes (Gouvernement, BM, BAD, FIDA, AFD, FAO, etc...) et vulgarisation, d'un système d'information et gestion des prix sur le marché.

**Résultat 3 (R3):** Des mécanismes de promotion des investissements du secteur privé, en particulier des PME/PMI dans la chaîne des valeurs agricoles (les intrants, le conditionnement, le transport, la distribution et la commercialisation), sont mises en place.

En synergie avec R1 et R2, les activités du R3 se focalisent au niveau des services de transformation de l'industrie agro-alimentaire (aval des filières ciblées). Ces activités visent à renforcer/améliorer les compétences des services de transformation agro-agroalimentaires et à moderniser/augmenter leur capacité de production dans l'intérêt de tous les acteurs de chaînes de valeur tout en tenant compte des dimensions du développement durable d'une part et de leurs responsabilités sociales d'autre part. Il sera aussi question de faciliter l'accès aux nouvelles technologies appropriées qui permettront d'accroître la productivité et la compétitivité pour dynamiser toutes les filières agricoles en amont assurant ainsi le relèvement socio-économique du pays et son développement.

### **Type d'activités (liste indicative, non exhaustive)**

- "Mapping" et identification des opérateurs de l'industrie de transformation agro-alimentaire pour les filières cibles, et analyse de leurs modèles d'approvisionnement en matière première agricole auprès des communautés/coopératives rurales.
- Evaluation de leurs besoins/plans industriels de modernisation/expansion pour le renforcement de la productivité et la compétitivité, et analyse socio-économique de ces plans sur les communautés rurales dans les zones cibles d'approvisionnement.
- Identification/sélection des fournisseurs d'équipements conformément aux procédures de passation de marché en vigueur.
- Appui à la réalisation des plans industriels de modernisation et expansion des capacités de production des entreprises.

**Résultat 4:** Les réformes de la réglementation pour le développement du secteur agricole en particulier par le biais de l'agriculture contractuelle (amélioration des partenariats stratégiques, hausse des investissements) dans les différentes filières prioritaires du secteur sont facilitées

Ce résultat vise à accompagner le gouvernement dans ses efforts à améliorer le climat des investissements dans son ensemble et en particulier les investissements dans l'agriculture et l'agro-industrie conformément aux objectifs du pilier 3 du RCPCA, et en ligne avec le pilier 3 du plan extérieur d'investissement européen et de l'Alliance Afrique – Europe.

### **Type d'activités (liste indicative, non exhaustive):**

- Diagnostic participatif des mécanismes consultatifs public/privé et validation des recommandations par les parties prenantes;
- Promotion du dialogue public-privé sur les politiques qui stimulent les investissements du secteur privé, en particulier les PME/PMI dans la chaîne des valeurs agricoles (les intrants, le conditionnement, le transport, la distribution et la commercialisation).
- Facilitation des réformes de la réglementation pour le développement du secteur agricole (ex : agriculture contractuelle) et amélioration des partenariats stratégiques pour accroître les investissements dans les différentes filières prioritaires du secteur.

Dans le cadre de la **deuxième composante (C2)**, les résultats/produits prévus sont :

**Résultat 5 (R5):** Des mécanismes d'inclusion financière des acteurs économiques locaux sur Bangui et sa périphérie sont développés.

Les activités du Résultat 5 visent à consolider et élargir le processus de formation/montage de business plan et mise en relation des AEL, des groupes d'épargne actuellement soutenus via les projets Fini Bangondo Ti Mai et PARFEC.

Grace aux avancées du « Projet d'appui au secteur de la microfinance en République centrafricaine » mis en œuvre par AFD en collaboration avec l'IRAM, les EMF pourront offrir des services financiers plus adaptés à ces opérateurs économiques. Les aspects de sélection/formation/montage de business plan se feront avec une forte implication de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) et du Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises et à l'Artisanal (CAPMEA).

L'accès au crédit sera assuré par les EMF formels et agréés qui sont déjà en collaboration avec le projet "Fini Bangondo Ti Mai". Il s'agit du Crédit Mutuel et du Crédit Populaire. Ces deux EMF sont aussi bénéficiaires du projet "Microfinance" piloté par l'AFD avec l'IRAM qui vise

à renforcer leurs capacités et la conception de produits adaptés. A l'heure actuelle, une bonne collaboration s'est développée avec ces EMF. Sur la base de leçons apprises, un micro fonds de garantie pourrait être mis en place pour accélérer et augmenter l'octroi des microcrédits.

**Type d'activités (liste indicative, non exhaustive):**

- Mise en œuvre des plans de formations adaptés aux niveaux de maturité et intégration sur les marchés des AEL (principalement les 1.500 AEL du projet Fini Bangondo ti Mai et les 1 000 producteurs du PARFEC) pour assurer des activités entrepreneuriales rentables et durables (éducation financière, gestion d'une entreprise, marketing, etc...) intégrées au sein des filières porteuses ;
- Appui aux faîtières et AEL en consolidation pour la constitution de business plan et la soumission des demandes de prêt;
- Accompagner les AVEC vers un processus de structuration et inclusion financière (mise en place d'AVEC ; adoption d'un logiciel pour la bonne gestion des AVEC, renforcement des relations EMF-AVEC) ;
- Assurer le suivi/appui conseil « post crédit » des AEL qui ont reçu un crédit via les EMF;
- Mise en place d'un micro fonds de garantie qui sera cogéré par les ONG et les EMF pour mieux partager les risques sur l'octroi des crédits.

<b>Résultat 6 (R6): Les services d'appui aux filières agropastorales et artisanales sont pleinement fonctionnels et professionnalisés</b>
---

Le Résultat 6 prend en compte tous les aspects de l'appui en équipement/réhabilitation qui doivent être réalisés pour finaliser et/ou rendre pleinement fonctionnels tous les services d'appuis aux filières du petites élevages mis en place via le projet PARFEC (station de production d'intrants, provenderie, chambre froide, boutiques commerciales, etc...) y compris les services nécessaires à d'autres filières porteuses (saponification, briqueterie, etc...) qui pourraient bénéficier d'appuis innovants (ex : unité de saponification portative ; presse à à briques de terre stabilisée etc...) parmi les acteurs soutenus par le projet « Fini Bangondo Ti Mai ».

Cet appui matériel, sera immédiatement couplé par des actions de formation continue (théorique et pratique), un accompagnement et un coaching des structures coopératives/faîtières (ex : FNEC, ANGAC, ANEP, FNPAC, FEGACA...) qui auront la charge de leur fonctionnement sur un schéma entrepreneurial axé sur la rentabilité économique, la transparence et la bonne gouvernance.

**Type d'activités (liste indicative, non exhaustive)**

- Identification des besoins résiduels en construction/réhabilitation/équipements nécessaires pour assurer le fonctionnement des services d'appui aux filières du petit élevage; cette identification pourra être élargie à d'autres filières porteuses pour assurer une valeur ajoutée des productions agropastorales et artisanales.
- Mise en place d'un plan de formation à moyen terme des AEL mais surtout des organisations faîtières qui auront la charge d'assurer la bonne gestion économique de ces services d'appui aux filières.
- Suivi et accompagnement des acteurs en charge d'assurer une gestion entrepreneuriale de ces services.

### 3.3. Risques et hypothèses

<i>Catégorie</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Stratégie de mitigation</i>
<b>Hypothèses de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stabilité politique est préservée et l'insécurité ne s'étend pas sur l'ensemble du territoire national.</li> <li>- Le Gouvernement maintient son engagement pour la mise en œuvre des Accord de Paix et du RCPCA.</li> <li>- Les partenaires techniques et financiers matérialisent leurs promesses de financements faites lors de la Conférence de Bruxelles.</li> </ul>	
<b>Risques sécuritaires</b>	Dans les zones volatiles et fragiles, les risques sécuritaires restent élevés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un lien avec les forces de sécurité, avec la MINUSCA et ONG, sera maintenu durant la mise en œuvre du projet pour mieux suivre la situation sécuritaire.</li> <li>- Les partenaires de mise en œuvre doivent mettre en place des procédures, outils et pratiques limitant les risques sécuritaires pour leur personnel et biens.</li> <li>- Le Fonds Bêkou et le partenaire opérationnel peuvent suspendre ou réorienter tout ou partie du projet, si la situation l'exige.</li> </ul>
<b>Risques logistiques</b>	Les difficultés d'accès aux zones d'intervention compromettent la mise en œuvre effective du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui et accords avec la MINUSCA et UNHAS pour accéder aux zones d'intervention.</li> <li>- Des moyens financiers et logistiques sont prévus dans le cadre du projet afin d'assurer les déplacements des équipes, leur sécurité et le transport.</li> <li>- Un calendrier de mise en œuvre des activités détaillé devra prendre en compte les difficultés d'accès sur certaines zones, notamment au regard de l'état des infrastructures en saison des pluies.</li> </ul>
<b>Risques financiers</b>	Les partenaires locaux connaissent des difficultés d'absorption du budget et en limiter par conséquent la consommation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet renforcera les capacités des partenaires locaux afin de leur permettre de mieux absorber le budget.</li> <li>- Une réorientation des activités, voire une demande de</li> </ul>



		prolongation sans augmentation budgétaire, pourrait également être envisagée.
<b>Risques en termes de gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organisations partenaires au programme connaissent des problèmes de fraude.</li> <li>- Certains des acteurs de l'agriculture contractuelle ne respectent pas les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation partenaire a les mécanismes de contrôle et de suivi nécessaires en place pour prévenir les cas de fraude.</li> <li>- Le Fonds Békou applique efficacement ses procédures et mécanismes pour mitiger les risques de fraude.</li> <li>- L'organisation partenaire met en place des mécanismes d'évaluation des contrats, et accompagne les acteurs dans leur négociation.</li> </ul>
<b>Risques en termes de ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Ressources humaines</u>: les organisations internationales et/ou centrafricaines arrivent à une saturation en termes de ressources humaines, et/ou les ressources humaines disponibles n'ont pas la capacité nécessaire pour la mise en œuvre du projet.</li> <li>- <u>Approvisionnement</u> : Les achats dans le cadre des projets ne répondent pas aux critères de qualité minimaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un renforcement des capacités de partenaires locaux au travers de formations et de ressources humaines et matérielles sera conduit afin de permettre à ces derniers d'appuyer au mieux à la conduite et au suivi des activités.</li> <li>- Les partenaires doivent utiliser des procédures d'achat permettant de s'assurer de la qualité des articles achetés.</li> <li>- Une harmonisation et une concertation avec les partenaires techniques et les partenaires de mise en œuvre sera mise en place quant aux choix de certains articles.</li> <li>- En ce qui concerne le matériel vivant (semences et animaux), des procédures spécifiques de vérification devront être mises en œuvre (test de germination, quarantaine) en accord avec les recommandations des services techniques nationaux concernés.</li> </ul>
<b>Risques naturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Climatique</u> : Des épisodes climatiques inhabituels (inondations, sécheresses) compromettent grandement les récoltes et l'accès aux zones ciblées pendant des périodes prolongées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter et diffuser les données climatiques, notamment pluviométriques.</li> <li>- Assurer un suivi régulier des parcelles et des animaux par les partenaires pour réduire l'impact des maladies et infections.</li> </ul>

	<p>- <u>Maladies et infections</u> : Une attaque de ravageurs et/ou de maladies sur les plantes ou des cycles d'épizootie sur le cheptel peuvent détruire une partie des récoltes et décimer les animaux.</p>	<p>- Prévoir, en lien avec les services techniques concernés, des produits de traitement pour les principales attaques et/ou maladies.</p>
--	---	--

### 3.5. Questions transversales

#### 3.5.1. Genre

Les femmes jouent un rôle prédominant par rapport aux hommes dans le secteur agropastoral. A cause de multiples facteurs, le rendement des productions agropastorales demeure faible et les revenus insuffisants pour réduire l'insécurité alimentaire, la malnutrition et favoriser un développement durable et équitable dans les zones rurales. Ces facteurs doivent être dûment analysés, compris et partagés en prenant en compte les aspects liés au genre, afin de les aborder par des politiques, des stratégies et des actions concrètes sur le terrain.

Parfois il s'agit de facteurs « visibles » - conjoncturels aussi bien que structurels – tels que le manque d'accès aux infrastructures, aux outils modernes, aux sources d'énergie, aux intrants, aux services financiers, ou aux opportunités de formation et d'appui/conseil. D'autres facteurs sont plus enracinés dans les substrats socio-anthropologiques des communautés (la nature patriarcale de la société centrafricaine, la prédominance des unions libres, la polygamie, le mariage précoce et les règles coutumières qui privilégient l'homme en matière du foncier) et enfin, d'autres encore sont « indirects » car ils affectent négativement les capacités physiques, psychologiques, organisationnelles et créatives de la femme (faible accès à l'éducation primaire, à des soins de santé de qualité, à un système judiciaire impartial et efficace).

Aujourd'hui les femmes sont donc non seulement le nouveau vecteur du développement rural, mais elles travaillent également activement à la prévention des conflits et à la cohésion sociale aux niveaux communautaire et national.

Des actions devront être menées qui puissent permettre aux femmes de réduire la pénibilité de leurs travaux (qui demeurent essentiellement manuels), renforcer leurs connaissances et techniques agropastorales afin d'accroître la productivité de leurs activités.

#### 3.5.2. Cohabitation pacifique / cohésion intercommunautaire

La crise éclatée en Centrafrique à la fin 2012 a durement affecté non seulement les infrastructures et les économies locales, mais a profondément brisé les liens sociaux, d'entraide et de solidarité entre les différentes communautés vivant sur les mêmes territoires aussi bien qu'à l'intérieur d'une même communauté.

La crise a rendu plus aigües, violentes et conflictuelles les relations entre agriculteurs et éleveurs avec des dérives d'appartenance religieuse et ethnique. Des actions ont été menées et d'autres sont en cours pour apaiser ces relations, redynamiser les mécanismes endogènes et traditionnels de résolution pacifique des conflits et revaloriser les interactions techniques et marchandes entre agriculteurs et éleveurs. D'autres tensions sont toujours persistantes au niveau inter et intra-communautaire, en raison de la discrimination en termes de rôles et responsabilités que les différents acteurs de la communauté jouent tout au long des filières.

Pour apaiser ces tensions, il sera impératif de :

- ✓ Développer des analyses sensibles au conflit ("*Do no Harm*") avant d'initier des activités pour s'assurer que leur mise en œuvre ne puisse pas apporter des dégâts, incidences ou préjugés à une partie des communautés ciblées;
- ✓ Valoriser les liens marchands inter et intra-communautaires tout au long des filières ;
- ✓ Redynamiser les synergies entre l'agriculture et l'élevage;
- ✓ Sensibiliser les groupes cibles sur des thématiques transversales portant sur le vivre ensemble, la paix et le respect des droits.

### 3.5.3. Jeunesse et Emploi

Les jeunes sont au cœur du processus de stabilisation et de paix de la RCA. D'une part auteurs de la violence et d'autres part victimes, ils souffrent d'un manque criant d'opportunités d'épanouissement et d'emploi qui puissent leur permettre de valoriser leurs capacités, générer des revenus et prendre part pleinement au processus de stabilisation en cours.

Les projets qui seront initiés dans le cadre de cette fiche d'action sont donc encouragés à inclure les jeunes dans la majorité de leurs activités. Ainsi, il sera fondamental d'orienter les jeunes vers l'auto-emploi ou l'emploi dans les secteurs de l'agriculture et d'élevage qui ont d'énormes potentialités. Cependant, des mesures doivent être prises pour rendre ces opportunités d'emploi suffisamment "attractives" et "rentables" en s'appuyant sur l'innovation/la modernisation des pratiques techniques, la réduction de la pénibilité du travail, l'augmentation des marges bénéficiaires, le renforcement du système d'appui-conseil de proximité, la facilitation de l'accès aux intrants, etc.

### 3.5.4. Environnement

Des techniques innovantes (de production, transformation, conservation) qui respectent et valorisent l'environnement seront encouragées – notamment en valorisant l'association agriculture / élevage. Dans le domaine de la construction seront privilégiés la production de briques stabilisés en lieu et place des briques cuites.

## **3.6 Parties prenantes**

**Au niveau institutionnel :** S'agissant d'une action multisectorielle les différents Ministères sectoriels potentiellement concernés seront les suivants :

- Le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
- Le Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale (MESA)
- Le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR)
- Le Ministère du Commerce et de l'Industrie
- Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel

**Au niveau intermédiaire (méso):** Les partenaires de mise en œuvre de l'action travailleront en pleine collaboration et coordination avec les services décentralisés des Ministères techniques et en particulier potentiellement avec :

- L'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA)
- L'agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE)
- La Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC)
- L'Agence Centrafricaine de formation et promotion de l'Emploi (ACFPE)
- La Chambre de l'agriculture
- Les faïtières agropastorales (FNEC, ANEP, ANGAC, FNPAC...)
- Le Groupement Interprofessionnel de Centrafrique (GICA)

- L'Union Nationale du Patronat Centrafricain (UNPC)
- La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Centrafrique (CPMEC)
- Les Organisations nationales et internationales spécialisés dans la structuration des coopératives (Conférence Panafricaine Coopératives, etc.)
- Centre d'appui aux PME (CAPMEA)
- Les Etablissements de Microfinance agréés par la COBAC
- Les ONG locales et internationales compétentes dans les secteurs ciblés
- L'Université de Bangui et ses Centres de Recherche (LERSA, LASBAD, etc...)

Ces structures seront consultées, impliquées, si possible, pour contribuer à la mise en œuvre de cette Action.

**Au niveau de base (micro) :** Les partenaires de mise en œuvre de cette action peuvent travailler en collaboration/ coordination avec :

- Les autorités locales et les services techniques décentralisés (ACDA, ANDE, ANEA, etc.)
- Les groupes des femmes organisés en tontines améliorées (AVEC)
- Les acteurs économiques locaux (AEL) dans les différentes filières ciblées
- Les producteurs, organisés dans différentes organisations formelles et informelles
- Les usines / entreprises travaillants dans les secteurs ciblés et susceptibles de développer des partenariats en conformité avec une approche d'agriculture contractuelle
- Les leaders locaux
- Les ONG locales

Les **bénéficiaires directs** de cette action sont estimés à 73 000 individus. Les **bénéficiaires indirects** s'élèvent à environ 438 000 personnes.

#### 4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

##### 4.1. Période de mise en œuvre opérationnelle indicative

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de cette action est de **48 mois** à compter de la date d'entrée en vigueur des contrats.

##### 4.2. Composantes et Modules de mise en œuvre

Le Fonds Bêkou veillera au respect des règles et des procédures pertinentes de l'UE pour l'octroi de financements à des tiers, notamment des procédures de réexamen s'il y a lieu, ainsi qu'à la conformité de l'action avec les mesures restrictives de l'UE<sup>7</sup>.

##### 4.2.1. Convention de Contribution - Gestion indirecte

###### Composante 1:

L'action sera mise en œuvre à travers une convention de contribution avec l'**International Trade Centre (ITC)**. Le choix de confier la mise en œuvre à cette organisation internationale repose sur son expertise - à accompagner et intégrer les petits producteurs agropastoraux dans une perspective d'économie de marché compétitive et inclusive dans les pays fragiles et en voie de développement. ITC est très active dans la recherche d'initiatives permettant de contribuer aux efforts liés la redynamisation des filières porteuses et à l'emploi des jeunes en République Centrafricaine.

<sup>7</sup> [www.sanctionsmap.eu](http://www.sanctionsmap.eu) Il est à noter que la carte des sanctions est un outil informatique permettant de répertorier les régimes de sanctions. Les sanctions résultent d'actes juridiques publiés au Journal officiel (JO). En cas de divergence entre les actes juridiques publiés et les mises à jour sur le site web, c'est la version du JO qui prévaut.

## 4.2.2. Subvention - Gestion directe

### Composante 2:

En vue d'assurer la continuité de l'action, la capitalisation des résultats obtenus, et compte tenu de la nature similaire des activités, cette composante sera mise en œuvre par le biais d'une subvention par attribution directe à un consortium d'ONG internationales (DRC et COOPI). Si la procédure d'attribution directe n'aboutit pas, il pourra être envisagé de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour attribuer le contrat de subvention.

### **Justification d'une subvention directe**

Sous la responsabilité de l'ordonnateur compétent de la Commission, le recours à une procédure d'attribution de la subvention sans appel à propositions se justifie pour les raisons suivantes :

Le choix de confier la mise en œuvre par le biais d'une subvention par attribution directe à un consortium d'ONG internationales constitué par DRC et COOPI reflète la volonté d'assurer une capitalisation et continuité effective dans les appuis que ces deux ONG sont en train déjà de fournir aux groupes ciblés par cette composante (2500 AEL et 600 groupes d'épargne).

DRC et COOPI disposent d'ors et déjà : i) d'une compréhension très approfondie du contexte, ii) d'une maîtrise des enjeux socio-économiques liées au développement des filières ciblées, iii) d'une connaissance des besoins, des attitudes et des performances des futures bénéficiaires de cette Action, iv) d'un dispositif logistique déjà opérationnel et bien rodé pour atteindre les bénéficiaires de l'Action.

Pour tous ces facteurs, ces deux ONG internationales représentent la meilleure option pour assurer de manière efficace et efficiente la mise en œuvre de cette deuxième composante.

## 4.3. Budget indicatif

Composante	Montant en EUR
4.2.1. <i>Gestion Indirecte (résultats 1, 2 et 3)</i>	11 800 000
4.2.1 – <i>Gestion Directe (résultats 4, 5 et 6)</i>	2 900 000
4.5. Evaluation et audit	200 000
Provision pour imprévus	100 000
<b>Total</b>	<b>15 000 000</b>

N.B.: Les fonds de communication et visibilité seront inclus dans les projets/marchés. Chaque partenaire de mise en œuvre soumettra un plan de communication et de visibilité budgétisé.

## 4.4. Suivi et rapports

Le partenaire de mise en œuvre doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer des rapports d'avancement réguliers et des rapports finaux.

Les progrès de l'action seront suivis par les différentes parties prenantes:

- Les acteurs directement responsables de la mise en œuvre des projets, de la collecte des données et du suivi des activités;

- La Délégation de l'Union européenne via des réunions périodiques organisées à Bangui avec les acteurs de mise en œuvre des projets;
- La/le gestionnaire du projet pour le suivi et l'évaluation (S&E) via la transmission de notes mensuelles et des tableaux d'indicateurs trimestriels ;
- Les responsables des services décentralisés en charge de la promotion du secteur agropastoral au niveau local (préfecture, sous-préfecture);
- Les cadres des Ministères compétents via le cadre de coordination sectorielle et des missions de suivi sur le terrain;
- Des contractants externes sur demande du Fonds Békou.

Dans la phase initiale, le cadre logique indicatif convenu dans le contrat et/ou l'accord signé avec le partenaire de mise en œuvre doit être complété par des points de référence et des cibles pour chaque indicateur. Les rapports d'avancement communiqués par le partenaire de mise en œuvre doivent contenir la version la plus récente du cadre logique convenu de commun accord par les parties et présentant les valeurs courantes pour chaque indicateur.

Le rapport final doit compléter le cadre logique par des points de référence et des valeurs finales pour chaque indicateur.

Pour chaque projet, le partenaire de mise en œuvre établit un cadre logique complet, lequel est validé par le Fonds Békou et fait partie des obligations contractuelles. Les partenaires de mise en œuvre devront inclure dans leur proposition de projet les moyens alloués au suivi de l'action. Une surveillance continue sera nécessaire, sous la responsabilité des partenaires de mise en œuvre. Les niveaux de référence (*baselines*) seront prérequis pour toute activité dans le cadre logique des projets. S'il est nécessaire de procéder à des enquêtes pour définir les *baselines*, celles-ci seront effectuées par les ONG partenaires. Les ONG partenaires devront fournir les données de manière régulière et assurer leur qualité.

#### "Results Oriented Monitoring" (ROM)

Sur base annuelle, la Direction générale Coopération Internationale et Développement (DG DEVCO) prépare un programme de travail qui inclut la liste des projets à monitorer dans les pays d'intervention identifiés par les gestionnaires des projets.

Les projets financés dans le cadre de cette fiche d'action feront partie de cet exercice initié par la Direction générale. Chaque projet financé par le Fonds Békou est ainsi soumis à au moins une mission ROM au cours de sa période de mise en œuvre.

#### **4.5. Evaluation et audit**

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses peuvent être demandés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou accords.

Les audits et les missions de vérification des dépenses sont effectués en conformité avec l'analyse des risques dans le cadre de l'exercice du plan d'audit annuel réalisé par la Commission européenne. Le montant consacré à l'évaluation et à l'audit externes est libellé en EUR. Les missions d'évaluation et d'audit sont mises en œuvre au moyen de marchés de services, faisant usage de l'un des contrats-cadres spécifiques de la Commission ou au moyen de la procédure concurrentielle avec négociation ou de la procédure d'appel d'offres unique.

#### **4.6. Communication et visibilité**

Une bonne communication et visibilité des activités menées par le Fonds Békou en RCA, auprès des bénéficiaires, et plus généralement de la population centrafricaine, mais également auprès des citoyens européens constituent une des valeurs ajoutées de ce dispositif. La

communication et la visibilité du Fonds constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par cet instrument.

Des mesures de communication et de visibilité sont à prévoir avant le début de la mise en œuvre des activités financées par le Fonds et seront élaborées sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de communication et visibilité devront être rapportés périodiquement.

Ces mesures seront mises en œuvre a) par les partenaires de mise en œuvre, et/ou b) par le pays partenaire et/ou c) par le Fonds. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans les contrats de subventions et les contrats de service.

Le plan de communication et de visibilité de l'action, ainsi que les obligations contractuelles nécessaires et les spécifications pour les articles de visibilité, seront établis sur la base des documents de référence suivants:

- Manuel de communication et de visibilité des actions extérieures financées par l'Union européenne (janvier 2018);
- Indications concernant la visibilité Fonds Bêkou.

Une communication transparente est également assurée via le Groupe Public du Fonds Fiduciaire Bêkou sur le site web de la Commission européenne (<https://europa.eu/capacity4dev/trust-fund-bekou>) et son blog lequel est alimenté par les partenaires du Fonds.

## ANNEXE 1 - MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

La matrice indicative du cadre logique évoluera tout au long de la durée de l'action et peut être revue si nécessaire: les activités, les extraits attendus et les indicateurs, cibles et points de référence associés figurant dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans nécessiter la modification de la décision de financement. La matrice du cadre logique doit être utilisée à des fins de suivi et de communication: des lignes supplémentaires seront insérées pour intégrer les points de référence / cibles pour chaque indicateur au moment de la conclusion du contrat ou au stade initial; de nouvelles colonnes peuvent être ajoutées pour fixer des cibles intermédiaires (étapes) pour les indicateurs d'extraits et de réalisations, s'il y a lieu, ainsi que pour actualiser régulièrement les valeurs («valeur actuelle») à des fins de communication. Le rapport initial doit comprendre le cadre logique complet (contenant notamment les points de référence/cibles). Les rapports d'avancement doivent fournir un cadre logique mis à jour contenant les valeurs actuelles pour chaque indicateur. Le rapport final doit compléter le cadre logique par des points de référence et des valeurs finales pour chaque indicateur.

*Note complémentaire:* le terme « résultats » recouvre les extraits, la ou les réalisations et les incidences de l'action (définition du CAD de l'OCDE).

\* Indicateur qui alimente le Cadre de Résultats du Fonds Bêkou.

\*\* Indicateur du Cadre de Résultats du Plan National de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCPCA).

\*\*\* Indicateur qui alimente le Cadre de Résultats du Fonds Bêkou *et* le Cadre de Résultats du RCPCA.

	<b>Chaîne de résultats: principaux résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Incidences</b>  <b>OBJECTIF GENERAL</b>	<b>Soutenir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs en milieu urbain et rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Revenu moyen des personnes concernées</li> <li>❖ Amélioration des Condition de vies des populations dans les zones ciblées (appréciation de l'évolution de certains indicateurs à travers des Baseline et end line)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Enquêtes Nationales Rapports institutionnels et des entités compétentes</li> <li>b) Enquêtes ex-ante et ex-post (à réaliser par cette Action)</li> </ul>	
<b>Réalisation(s)</b>  <b>OBJECTIF SPECIFIQUE</b>	<i>Améliorer et consolider la productivité et la compétitivité des chaînes de valeurs de filières agropastorales et artisanales en favorisant l'emploi des jeunes en milieu urbain et rural tout en soutenant un cadre environnemental favorable au secteur privé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Taux d'accroissement des quantités de produits agropastoraux cibles produits et vendus</li> <li>❖ Taux d'accroissement de rendement des acteurs de la transformation (agro-industrie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>c) Enquêtes Nationales Rapports institutionnels et des entités compétentes</li> <li>d) Enquêtes ex-ante et ex-post (à réaliser par cette Action)</li> </ul>	Stabilité politique et macroéconomique. Contexte sécuritaire stable avec un engagement gouvernemental fort. Absence d'évènements climatiques extrêmes. Engagement des acteurs agropastoraux ciblés.



<p><b>Résultats/ produits (extrants et/ou réalisations à court terme)</b></p>	<p><b>R1:</b> Les capacités technique, organisationnelles et de de travail des acteurs économiques sont améliorées via le renforcement de leurs capacités agro-entrepreneuriales, des services d'appui conseil et à travers la disponibilité des nouvelles technologies pour la phase de production et transformation agro-alimentaires ;</p>	<p>1.1 *Nombre des groupes agricoles, producteurs des semences, agriculteurs et maraîchers formés et équipés avec des kits 1.2 Nombre de coopératives créées et structurées 1.3 *Nombre des petits exploitants atteints avec les interventions soutenues par le FF dans le but d'augmenter leur production durable, l'accès aux marchés et/ou la sécurité du terrain 1.4 Quantité de la production agricole dans les zones cibles du projet</p>	<p>a) Données nationales et internationales b) Données banque mondiale c) système de suivi interne</p>	<p><b>R1</b> / Engagement et appropriation des acteurs ruraux ; disponibilité des formateurs expérimentés ; niveau de sécurité stable ; voie de transport accessible</p>
	<p><b>R2 :</b> Des mécanismes pour la mise en relation et en réseau entre les différents acteurs des chaînes de valeur ciblées (actions collectives, économie d'échelle, agriculture contractuelle, système d'information sur les prix) sont mis en place ;</p>	<p>2.1 Nombre de coopératives formées sur l'agriculture contractuelle 2.2 Nombre de contrats signés entre les coopératives productrices et les acteurs de la transformation 2.3 Existence d'un mécanisme d'information sur les prix des produits agricoles</p>	<p>d)</p>	<p><b>R2</b> / Volonté des coopératives et de PME/PME à collaborer entre eux ; disponibilité des formateurs expérimentés; niveau de sécurité stable ; voie de transport accessible</p>
	<p><b>R3 :</b> Des mécanismes de promotion des investissements du secteur privé, en particulier les PME/PMI dans la chaîne des valeurs agricoles (les intrants, le conditionnement, le transport, la distribution et la commercialisation) sont mises en place ;</p>	<p>3.1 Taux d'augmentation des quantités de produits agropastoraux ciblés produits et vendus 3.2 Nb/Taux de nouveaux emplois créés aux seins des PME/PMI ciblées</p>	<p>e) Données nationales et internationales f) Données banque mondiale système de suivi interne</p>	<p><b>R3</b> / Volonté des PME/PMI à adhérer au programme et à gérer les risques d'entreprise; niveau de sécurité stable ; voie de transport accessible</p>
	<p><b>R4:</b> Les réformes de la réglementation pour le développement du secteur agricole en particulier par le biais de l'agriculture contractuelle (amélioration des partenariats stratégiques, hausse des investissements) dans les différentes filières prioritaires du secteur sont facilitées;</p>	<p>4.1 Nombre des réunions de concertations public-privé - visant à améliorer le climat des investissements - organisées 4.2 Nombre de recommandations adoptées dans le cadre du dialogue public-privé 4.3 Nombre de propositions de réforme du cadre normatif du secteur agricole proposées à l'Assemblée Nationale</p>	<p>g) Données nationales et internationales h) Données banque mondiale système de suivi interne</p>	<p><b>R4</b> / Volonté des PME/PMI à adhérer au programme et à gérer les risques d'entreprise; niveau de sécurité stable ; voie de transport accessible</p>

	<p><b>R5</b> : Des mécanismes d'inclusion financière des acteurs économiques locaux sur Bangui et sa périphérie sont développés</p>	<p>5.1 *Nombre de bénéficiaires avec l'accès aux services financiers avec l'appui du FF: a) entreprises, b) individus  5.2 Nombre d'AVEC et d'AEL bancarisées et ayant reçu un crédit  5.3 Taux de remboursement des crédits octroyés  5.4 Volumes des épargnes mobilisées</p>	<p>i) Données nationales et internationales  j) Données banque mondiale  k) Système de suivi interne</p>	<p><b>R4</b> / Engagement et appropriation des Ministères clef pour la promotion d'un cadre institutionnel favorable : niveau de sécurité stable ; voie de transport accessible</p>
	<p><b>R6</b> : Les services d'appui aux filières agropastorales et artisanales sont pleinement fonctionnels et professionnalisés</p>	<p>6.1 *Nombre d'AGR appuyées  6.2 *Nombre des structures/institutions publiques (y compris les ministères) qui ont été appuyées par des activités de renforcement des capacités avec le soutien du FF  6.3 *Nombre d'organisations de la société civile qui ont été appuyées par des activités de renforcement des capacités avec le soutien du FF  6.4 **Nombre d'unités de production d'intrants fonctionnelles</p>	<p>l) Données nationales et internationales  m) Données banque mondiale système de suivi interne</p>	<p><b>R5 / R6</b> : Engagement et appropriation des AEL ; Volonté des EMF à adhérer au programme et gérer les risques financiers ; disponibilité des formateurs expérimentés ; niveau de sécurité stable ; voie de transport accessible</p>